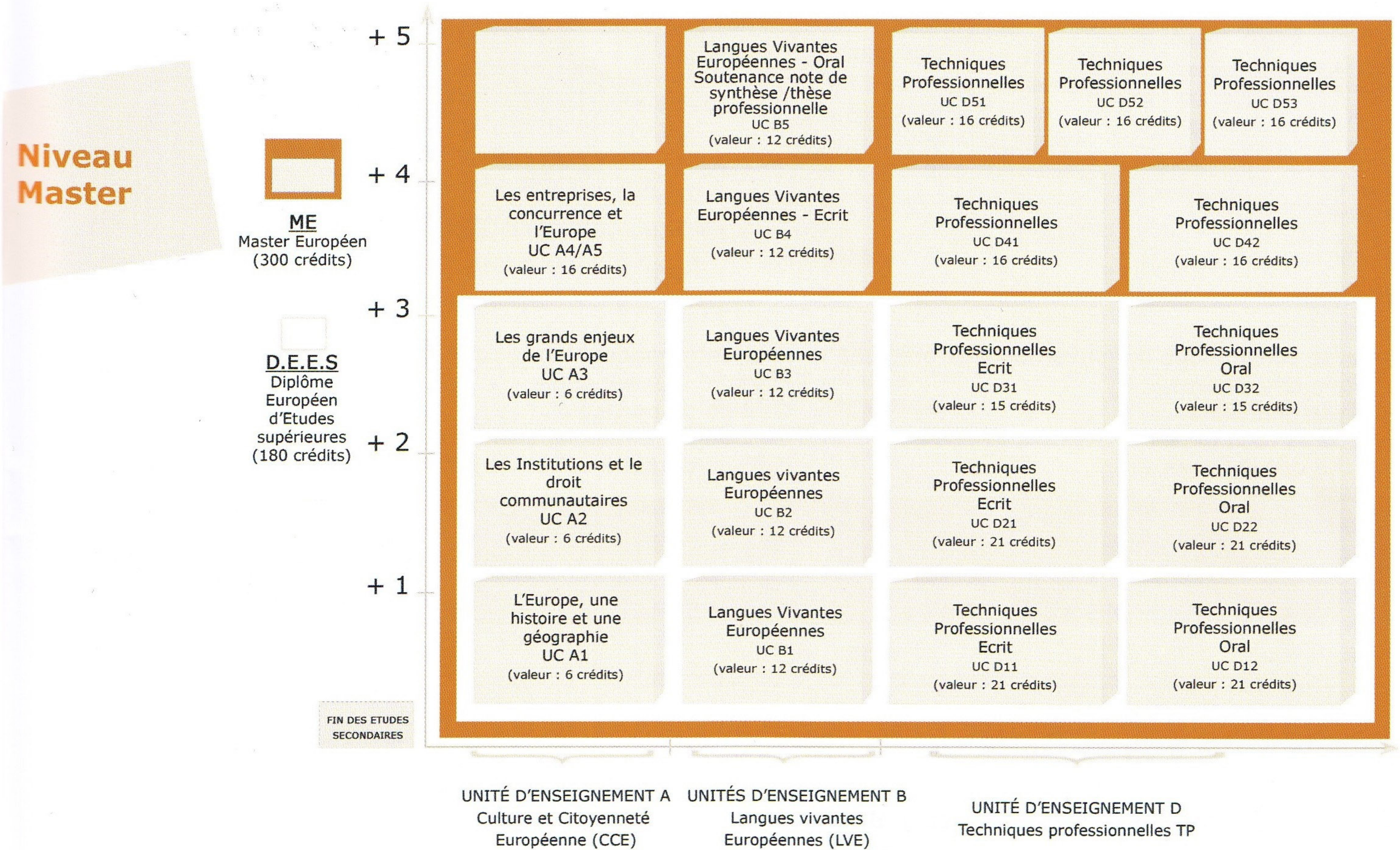


Diplômes européens Niveau Master

Le Master Européen de niveau +5 valide des compétences managériales dans une spécialité donnée. Il a pour but de développer les capacités de chaque étudiant à élaborer des stratégies en adoptant une démarche en situation réelle en entreprise, dans le cadre de stages permettant de valoriser l'analyse, la réflexion, la suggestion, la mise en oeuvre et le contrôle.

Le programme de formation est décomposé en trois Unités d'Enseignements (UE) : Culture et Citoyenneté Européennes (UE A), Langues Vivantes Européennes (UE B) et Techniques Professionnelles (UE D).



UE A - CULTURE ET CITOYENNETE EUROPEENNES

UC A4/5 - Les entreprises, la concurrence et l'Europe

L'activité économique : le concept d'entreprise, le concept de concurrence - Le marché en cause (marché géographique, marché de produits) - Les positions sur le marché - Les règles de concurrence applicables aux entreprises - La mise en oeuvre de l'interdiction - L'action communautaire en matière de concurrence - Règles de concurrence applicables aux Etats membres de la Communauté Européenne - Le Marché intérieur et l'entreprise : de l'harmonisation à la normalisation.

UE B - LANGUE VIVANTE EUROPEENNE : Niveau B1 du CECR*

La validation des compétences dans cette unité d'enseignement s'appuie sur les échelles de référence établies par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECR) du Conseil de l'Europe, indicateur européen de compétence linguistique utilisé par la FEDE.

UE D - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Un descriptif détaillé par spécialité permet de développer des savoirs, des aptitudes et des compétences professionnelles.